

Équipe du Projet sur l'éducation

Les enfants des pays en développement se heurtent à d'énormes obstacles pour aller à l'école et recevoir un enseignement de qualité

L'Équipe du Projet des Nations Unies expose les stratégies à adopter pour améliorer l'accès à une éducation de qualité dans les pays en développement

17 janvier 2005, New York — Les dirigeants du monde entier se sont engagés à faire une réalité de l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 et ont affirmé le droit de chaque enfant à recevoir un enseignement de qualité.

D'après un rapport de l'Équipe sur l'éducation et l'égalité des sexes du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, il faut, pour atteindre ces objectifs ambitieux, reprendre un certain nombre de solutions qui se sont montrées efficaces pour accroître le nombre d'inscriptions scolaires, notamment la suppression des frais de scolarité et d'uniforme, la création de programmes alimentaires et de santé à l'école ou l'amélioration des programmes existants et le renforcement des activités de plaidoyer et du rôle des organisations non gouvernementales dans le débat sur le système éducatif.

L'Équipe du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies sur l'éducation et l'égalité des sexes a analysé pendant deux ans les initiatives en matière d'éducation dans le monde entier, sachant qu'une bonne éducation est fondamentale pour améliorer les conditions sociales et économiques dans les pays pauvres. L'équipe était dirigée par **Nancy Birdsall**, Présidente fondatrice du *Center for Global Development*; **Amina J. Ibrahim**, Coordinatrice nationale de Education for All du Ministère de l'éducation au Nigéria; et **Geeta Rao Gupta**, Présidente du Centre de recherche sur les femmes. Le rapport *Vers une éducation primaire universelle* est l'un des deux rapports publiés aujourd'hui par cette équipe et fait partie d'un plan d'action mondial détaillé de lutte contre la pauvreté, les maladies et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement.

En se fondant sur une série d'études, l'Équipe a estimé que le soutien financier actuel, de 1,2 milliard de dollars par an, destiné à garantir à tous les enfants un enseignement primaire de qualité, est loin d'être suffisant, alors que les besoins annuels entre 2005 et 2015 se situent dans une fourchette allant de 7 à 17 milliards de dollars.

“Avec plus de 100 millions d'enfants actuellement privés d'école, rattraper un tel retard dans les 12 années à venir est une ambition héroïque; elle exigera un effort d'une tout autre envergure,” indique le rapport.

L'Équipe du Projet du Millénaire des Nations Unies sur l'éducation et l'égalité des sexes a présenté une série de recommandations destinées aux pays en développement et aux pays donateurs afin d'améliorer à la fois l'accès à l'école et la qualité de l'enseignement. Parmi les recommandations faites aux pays en développement :

- **Assurer l'éducation des filles et des femmes pour mettre un terme à l'analphabétisme** : soutenir les programmes d'alphabétisation pour adultes créés à l'intention des femmes et jeunes filles.
- **Encourager les enfants non scolarisés à aller à l'école** : en fonction des conditions locales, introduire et multiplier des interventions spécifiques comme la gratuité de l'école, les transferts d'argent sous conditions, ou des programmes alimentaires à l'école et des mesures pour améliorer la sécurité des filles, dans le but de donner aux enfants non scolarisés l'envie d'aller à l'école.
- **Mettre en valeur l'éducation post-primaire** : recenser et mettre en place des stratégies pour accroître l'accès à l'éducation post-primaire, en particulier dans les cas d'accès non égalitaire.

- **Améliorer la responsabilité par un contrôle local** : favoriser un système de contrôle local de l'éducation, dans lequel les parents et d'autres citoyens tiennent un rôle explicite afin de tenir les enseignants et l'école responsables de l'obtention de résultats.
- **Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information** : concentrer les efforts sur l'amélioration de la transparence au niveau de l'école, et sur l'évaluation des programmes et des données au niveau national.
- **Établir des critères internationaux pour évaluer l'acquisition des compétences et des connaissances** : trouver une manière claire de déterminer ce que les enfants apprennent et quelles sont leurs lacunes.
- **Renforcer le rôle des organisations de la société civile** : créer un environnement qui reconnaisse les organisations de la société civile comme participants légitimes aux débats sur le système éducatif.

Parmi les recommandations faites aux pays donateurs :

- **Afficher une gestion politique audacieuse et prendre des engagements financiers fermes** : faire en sorte que l'« Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous » soit opérationnelle.
- **Réformer le système des dons en engageant de nouveaux fonds d'une manière nouvelle** : entreprendre une action mondiale énergique et coordonnée qui récompense et renforce les progrès mesurables des pays.
- **Rendre compte des engagements et des actions des donateurs dans un cadre de responsabilisation transparent** : de même que les pays en développement sont tenus de rendre compte de leurs dépenses et de leurs réalisations, les organismes donateurs devraient aussi être tenus comptables, d'une manière normalisée, de leurs engagements financiers et de leurs déboursements, ainsi que de leur adhésion aux accords sur l'harmonisation de l'aide au développement.
- **Investir dans des programmes d'évaluation approfondie du secteur de l'éducation** : évaluer, dans différents contextes, l'efficacité des interventions et réformes visant à augmenter le nombre des inscriptions, réduire celui des abandons scolaires et développer l'apprentissage.

Créer un plan d'action pour atteindre l'enseignement primaire universel est capital si l'on veut respecter les engagements pris en 2000 au Sommet du Millénaire, lorsque les dirigeants du monde sont convenus de faire une place prioritaire à la lutte contre la pauvreté, sous tous ses aspects, dans les pays en développement. Le Sommet a inspiré les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont fondés sur la reconnaissance du fait qu'un nombre croissant de questions liées au développement, de la santé à l'environnement, de l'enseignement à l'égalité des sexes, ne peuvent plus être réglées isolément dans les limites d'un seul pays.

L'Équipe sur l'éducation et l'égalité des sexes est l'une des 10 équipes du Projet Objectifs du Millénaire commandité par le Secrétaire général de l'ONU en 2002, pour élaborer un plan d'action pratique qui permette aux pays en développement d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de faire reculer l'extrême pauvreté, la faim et les maladies dont sont victimes des milliards d'individus, en majorité dans les pays en développement. Les 10 équipes sont composées de 265 experts du monde entier, dont des parlementaires, des chercheurs et scientifiques, des décideurs, et des représentants de la société civile, des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du secteur privé. Les différentes équipes du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies avaient pour tâche d'évaluer les principales contraintes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de présenter des recommandations permettant de surmonter les obstacles et de mettre les pays sur le bon chemin pour atteindre ces objectifs d'ici à 2015. Le Projet Objectifs du Millénaire, organe consultatif indépendant dirigé par Jeffrey D. Sachs, a soumis ses recommandations finales en janvier 2005.



Pour tout complément d'information au sujet du Projet Objectifs du Millénaire (www.unmillenniumproject.org) s'adresser à :

Jean Fabre (Genève), tél. : +(41) 22 917 8541; portable : + (41) 7 9 437 0776, jean.fabre@undp.org
 Abdoul Dieng, (Paris), tél. : +(33) 1 45 68 49 13; portable : + (33) 6 07 40 59 22, abdoul.dieng@undp.org
 Nicholas Gouede, (New York); tél. : +1 (212) 906 6801; portable : +1 (917) 373 5030, nicholas.gouede@undp.org